COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 SEPTEMBRE 2020

L'An deux mille vingt

Le Vingt-trois septembre, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal: 02.09.2020

<u>PRESENTS</u>: FROMENT R., BOURNEL P., ROBIN A., SUREAU M., ARCHAMBAUD M., GROLLEAU D., KLEIN-ARRIGHI A-C, SOUCEK N., TRAVAUX J., CHEVRIER S., ADAM V., CLOCHETTE S.

ABSENT:

Secrétaire de séance : Madame CHEVRIER Sandrine

Objet:

OBJET:

- Désignation d'un secrétaire de séance

- Procès verbal de la réunion de conseil municipal du 10 Juillet 2020
- Désignation de deux délégués du CNAS (1 élu, 1 agent)
- Renouvellement Contrat CAE
- Création emploi pour accroissement temporaire d'activité
- Convention Sydev
- Convention Association du FC2 Sud Vendée, mise à disposition éducateur sportif, année scolaire 2020/2021-
- Participation prestation broyage (copeaux de bois)
- Demande de subvention au Département « contrat Vendée territoire » dispositif transitoire
- Paiement travaux de Voirie 2020, Route des Bardettes, Route de la Chevrotière
- Avenants Marchés de l'extension de la garderie périscolaire
- Travaux effectués à l'Ecole Publique pour la rentrée scolaire 2020-2021
- Autorisation de négocier les emprunts
- Lotissement de la Passerelle, Vente d'un lot
- Subvention EcoPass Lotissement de la Passerelle
- Demande de Subvention Urgence Liban Pompiers humanitaires
- Avis de la Commune sur le projet du SCOT
- Questions diverses

Monsieur Le Maire retire de l'ordre du jour le sujet suivant :

- Demande de subvention au Département « contrat Vendée territoire » dispositif transitoire

Un hommage est rendu à Monsieur MAROUSSIE Gérard, ancien Président du Comité des Fêtes et conseiller municipal de 2014 à 2020.

Précédent compte rendu adopté à l'unanimité des membres présents

Le Conseil Municipal a:

 Désigné deux délégués pour représenter la commune au sein du CNAS (Comité National d'Action Sociale):

- o Mme ROBIN Annie : déléguée au collège des élus
- o Mme BECAUD Valérie : déléguée au collège des salariés
- Accepte le renouvellement du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), Parcours Emploi Compétences (PEC), pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} Octobre 2020, à raison de 20 heures par mois avec une prise en charge de 40 % par L'Etat
- Accepte la création d'emploi temporaire (agent technique) pour 3 mois à compter du 1^{er}septembre 2020
- autorise Monsieur Le Maire à Signer la Convention d'autorisation de passage avec le Sydev sur la parcelle cadastrée B n° 359 au lieudit « la Cabane de La Roselière »
- autorise Monsieur Le Maire à signer la Convention avec l'Association FC2 Sud Vendée dans le cadre des activités sportives des enfants à l'Ecole Publique
- accepte de refacturer la somme de 500.00 € à un exploitant agricole, pour le broyage de végétaux
- est informé que les travaux de réfection de voirie sur la route des Bardettes sont effectués
- est autorisé à faire scarifier une portion de la route de la Chevrotière pour un montant de travaux de 2 064.00 € HT
- est autorisé à signer les avenants suivants dans le cadre du marché de travaux de l'agrandissement de la garderie périscolaire :
 - Un premier avenant au lot N°4 Etanchéité, entreprise SAS BATITECH: une plus value de 197.76 € HT
 - Un premier avenant au lot N°8 Revêtement de sols scellés, entreprise DUCEPT RBC, une plus value de 35.30 € HT
 - Un premier avenant au lot N°9 Peinture Sols souples : une moins value de 328.15 € HT
- Est autorisé à signer un avenant au contrat signé avec l'entreprise BUREAU VERITAS (mission de contrôle et sécurité, pour l'extension de la garderie périscolaire), montant de l'avenant HT: 350.00 €
- Est informé de la signature d'un devis avec l'entreprise COUTAND, concernant la protection et modification d'un mur à la garderie périscolaire, montant HT de 1 368.03 € HT
- Est informé des travaux effectués à l'Ecole Publique, avant la rentrée scolaire
- Autorise Monsieur Le Maire à renégocier les emprunts
- Autorise Monsieur Le Maire à signer les promesses de vente pour la vente des lots n°3/15 et 16 du Lotissement de La Passerelle
- Accepte le versement d'un Eco Pass à un primo accédant d'un lot au Lotissement de La Passerelle
- Ne souhaite pas donner suite à la demande de subvention « Urgence Liban » faite par les pompiers humanitaires
- Vote sur l'arrêt du projet de SCOT (schéma de cohérence territoriale), 5 voix pour, 7 abstentions.
- Questions diverses